

Disciplines et secteurs

Rubriques

[DAC MARTINIQUE](#)[DISCIPLINES ET SECTEURS](#)[ARTS PLASTIQUES](#)

Arts plastiques

Le service des arts plastiques de la DAC Martinique concourt à la définition, à l'application et à l'adaptation de la politique du ministère de la Culture et de la Communication en matière de développement et de diffusion de la création contemporaine.

Les missions du service

Il apporte conseils techniques ou soutien financier aux projets régionaux et instruit les demandes de subventions. Il dispense expertise, informations et conseils aux créateurs afin de faciliter leurs conditions d'insertion professionnelle, artistique et économique.

Formation

En concertation avec la *Direction Générale de la Création Artistique*, les services des arts plastiques des DRAC accompagnent le fonctionnement des **écoles supérieures d'art** sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et, en Martinique, de l'Institut régional des arts visuels créé en 1984, devenu en 2011 le **Département des Arts Visuels du Campus Caraïbéen des Arts**.

En outre, La DAC Martinique propose en partenariat avec l'Agecif, le CIPAC, le CNFPT des modules de **formation continue** dans le domaine des arts visuels.

Création

La DAC Martinique soutient le développement de la **création contemporaine** sous toutes ses formes.

L'aide individuelle à la création vise à faciliter la concrétisation d'un projet ou d'une démarche artistique. Elle permet aux artistes de mener une recherche artistique pour la réalisation d'un projet d'envergure. Il ne s'agit pas d'une aide à la diffusion (exposition, édition).

L'allocation à l'installation d'atelier et à l'achat de matériel répond aux besoins matériels des artistes en terme d'équipement. Elle permet d'améliorer les conditions de travail dans l'atelier.

Ces aides sont attribuées une fois par an par une commission désignée par arrêté préfectoral.

La commission se réunit une fois par an.

La limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars de chaque année.

En 2016, la commission d'attribution d'aides déconcentrées aux arts plastiques, réunie à la DAC le 14 avril, a attribué une allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel à Hélène Raffestin, ainsi qu'une aide individuelle à la création à Robert Charlotte, David Gumbs et Ricardo Ozier-Lafontaine.

En 2017, la commission d'attribution d'aides déconcentrées aux arts plastiques, réunie à la DAC le **11 mai**, a attribué une allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel à **Mathieu Guérard et Jean-Luc Toussaint**, ainsi qu'une aide individuelle à la création à **Jean-Marc Bullet, Mario Gilbert, Sarah Agathe Salomon et Cédric Petitjean Roget**.

Réunie le 29 mai 2018 à la DAC, la Commission d'attribution des aides déconcentrées aux arts visuels, a attribué une aide individuelle à la création à **Agnès Brézéphin-Coulmin, Nicolas Derné, Jean-Louis Saïz, Henri Tauliaut** et une allocation d'installation d'atelier et d'achat de matériel à Julie **Bessard**, David **Gumbs**, Raphaëlle **Jacquemin** et Pierrette **Varsier**.

Diffusion

Le service des arts plastiques accompagne également les structures de diffusion qui portent une attention particulière aux **artistes engagés dans des démarches contemporaines**. En l'absence de structures spécialisées comme les FRAC et les Centres d'art, elle soutient les **structures labellisées** dotées d'une mission de diffusion des arts visuels.

Elle porte également une attention particulière aux **associations** et aux **collectifs d'artistes** qui développent un **projet fédérateur et structurant**.

Compte tenu de son contexte géographique, le rayonnement des artistes de Martinique dans la Caraïbe est une priorité.

La commande publique

Le service des arts plastiques définit et coordonne les procédures liées à la commande publique.

Fruit de la collaboration entre Etat et collectivités territoriales, établissements publics ou partenaires privés, ce dispositif a pour vocation de participer à la visibilité de la création sur le territoire et à la requalification des espaces urbains et ruraux tout en contribuant à l'enrichissement du patrimoine national et du cadre de vie par la présence d'œuvres d'art en dehors des seules institutions spécialisées dans le domaine de l'art contemporain.

Le 1% artistique

Le service des arts plastiques assure le suivi des procédures liées au 1% artistique. C'est un dispositif qui consiste à consacrer un financement de 1% du coût de construction à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'art spécifiquement conçues pour les bâtiments public à la commande ou à l'acquisition d'une ou plusieurs œuvres d'arts spécifiquement conçues pour eux.

Contact :

Anthoni DOMINGUEZ : Conseiller Arts Plastiques et Musées

Tél : 05 96 60 87 59

Aides aux artistes

 [EN PRATIQUE - UN POUR CENT ARTISTIQUE](#)

[PDF 138 KO](#)



 [INITIER ET METTRE EN OEUVRE UNE COMMANDE PUBLIQUE](#)

[PDF 62 KO](#)



Nous suivre 







[S'inscrire à nos Infolettres](#) 

Ministère de la Culture - DAC Martinique
54 rue du Professeur Raymond Garcin 97200 FORT DE FRANCE
T. 0596 60 05 36

[Nous contacter](#)

Actualités de la DAC Martinique

Disciplines et secteurs

Architecture et Patrimoine

Archéologie

Arts plastiques

Cinéma audiovisuel

Coopération internationale et régionale

Education artistique et culturelle

Livre et lecture

Musées

Politiques interministérielles

Spectacle vivant

Ressources

Architecture et Patrimoine

Archéologie

Arts plastiques

Cinéma audiovisuel

Coopération internationale et régionale

Livre et lecture

Musées

Politiques interministérielles

Spectacle vivant

Éducation artistique et culturelle

La Direction des affaires culturelles (DAC)

Double Labellisation Egalité et Diversité

Anniversaire 40 ans des DRAC - film DAC
Martinique

Rapport sur l'organisation territoriale des services
publics en Martinique

Présentation générale

La Martinique en bref

Être accueilli à la Direction des affaires culturelles

Organigramme-Annuaire

Plan d'accès

Label Marianne

L' Atlas culturel des communes

En pratique

Action culturelle et territoriale

Appels à projets, à candidatures - Martinique

Architecture et Patrimoine

Archives

Archéologie

Arts plastiques

Associations

Cinéma

Danse

Education artistique et culturelle

Fonds d'aide aux échanges artistiques et culturels
pour l'outre-mer (FEAC)

[gouvernement.fr](#)
[service-public.fr](#)
[legifrance.gouv.fr](#)

[Livre et lecture](#)

[Musique](#)

[Musées](#)

[Mécénat](#)

[Patrimoine monumental](#)

[Spectacle vivant - la licence d'entrepreneur de spectacles](#)

[Théâtre](#)

LIENS UTILES +